

# Du « flexilatéralisme sélectif » au « Sistema Paese » : comment l'industrie façonne la politique de défense italienne



Arnaud Strina | 30 septembre 2026 | ARTICLES |



Face aux mutations de la sécurité européenne, l'Italie déploie une diplomatie de défense singulière, trop souvent réduite à un simple pragmatisme économique. Du [programme d'avion de combat de sixième génération](#) aux récents partenariats industriels entre [Leonardo et Rheinmetall](#), Rome orchestre une posture de « flexilatéralisme sélectif ». Loin d'être une étiquette neutre, ce concept désigne l'articulation méthodique entre un ancrage dans le multilatéralisme institutionnel et une liberté de pivotement bilatéral. Cette approche se distingue nettement du [hedging](#) ou du [minilatéralisme](#) rigide : il s'agit d'une politique d'alliances sur mesure, guidée par des impératifs industriels et nationaux où la défense sert directement d'outil d'influence diplomatique, et inversement.

Dès lors, comment l'Italie concilie-t-elle son insertion dans l'Europe de la défense avec des arbitrages industriels parfois concurrents de l'intégration communautaire ? L'hypothèse centrale de cette publication est que la singularité italienne réside dans son *Sistema Paese* (« système pays », concept que nous définirons) dont les caractéristiques propres engendrent une forme spécifique de « flexilatéralisme sélectif ». Rome n'envisage pas la coopération européenne comme un carcan, mais comme un multiplicateur de puissance financière et politique. L'Italie capitalise sur les fonds et le cadre de l'Union européenne (UE) pour muscler sa Base industrielle et technologique de défense (BITD), tout en préservant une pleine autonomie stratégique lui permettant d'activer, selon ses intérêts, des leviers d'action bilatéraux, transatlantiques ou méditerranéens.

## Définir un « flexilatéralisme sélectif » italien

L'Italie profite, ces derniers mois, d'une réévaluation des rapports de force en Europe pour s'affirmer comme un partenaire pivot, notamment [face au moteur franco-allemand](#). Rome adopte une posture que nous qualifions de « flexilatéralisme sélectif », en naviguant entre ses engagements européens et son alliance historique avec les États-Unis. Nous empruntons la grille d'analyse

développée par le chercheur [Samuel Faure](#), selon laquelle le flexilatéralisme désigne la politique « par laquelle un État mobilise simultanément différents types de coopération internationale [unilatéralisme, bilatéralisme, minilatéralisme, multilatéralisme] pour répondre à un problème public spécifique, [tel que l'acquisition] d'armements ». Toutefois, si le flexilatéralisme décrit la diversité des leviers institutionnels activés, il ne précise pas la logique d'arbitrage qui préside aux choix de l'État. C'est ici qu'intervient la spécificité du cas italien : l'adjectif « sélectif » traduit la grille de sélection pragmatique appliquée par Rome. Ce concept de flexilatéralisme ne se contente pas de décrire une diversité de partenaires, mais théorise une stratégie d'adaptation étatique face à la fragmentation de la gouvernance mondiale. Pour qu'une politique d'un État soit qualifiée de flexilatérale, il doit utiliser de manière concomitante au moins deux des quatre formes suivantes :

- L'unilatéralisme : l'État choisit l'autarcie ou la production nationale (ex : le Rafale pour la France).
- Le bilatéralisme : coopération entre deux États (ex. les traités de Lancaster House entre la France et le Royaume-Uni ou le traité du Quirinal).
- Le minilatéralisme : coopération au sein d'un groupe d'États exclusifs et restreints, comptant au moins trois membres (ex. Organisation conjointe de coopération en matière d'armement – OCCAR).
- Le multilatéralisme : coopération au sein d'un large groupe d'États inclusifs, souvent institutionnalisée (ex. l'Agence européenne de défense – AED).

Pour évaluer la nature flexilatérale d'un choix politique, quatre indicateurs sont alors proposés : le degré d'inclusion, les acteurs, le degré d'imbrication : les coopérations se chevauchent-elles et complètent-elles (ou se concurrencent-elles) ? Et, enfin, l'échelle d'action : dans quel espace la coopération s'institutionnalise-t-elle (européen, transatlantique, méditerranéen) ?

Samuel Faure étudie le cas de la politique française d'armement dans le contexte du Brexit. Ainsi peut-on souligner la présence d'un modèle de [flexilatéralisme français dit « leader »](#), qui vise à imposer une autonomie stratégique européenne dont l'État serait l'architecte naturel, structurant ses relations pour maintenir sa base industrielle. [Amélie Zima](#), docteure en science politique et responsable du programme « sécurité européenne et transatlantique » de l'Institut français des relations internationales (Ifri), souligne, quant à elle, la présence d'un modèle polonais dit « atlantiste » où Varsovie combine des traités bilatéraux avec les États-Unis et le Royaume-Uni pour la sécurité « dure » tout en participant aux mécanismes de l'UE pour les financements.

<

Nous proposons, à titre d'hypothèse exploratoire, la notion de « flexilatéralisme sélectif » : l'industrie de la défense offre ici une étude de cas privilégiée pour poser les jalons d'une grille de lecture destinée à être évaluée de manière plus systémique. La spécificité de la démarche italienne ne réside pas dans la recherche d'un intérêt national – commune à tous les États –, mais dans la façon dont la matrice du *Sistema Paese* conditionne et structure ses choix d'alliances. L'adjectif « sélectif » exprime ainsi la règle d'arbitrage méthodique appliquée par Rome : l'État sélectionne, adapte ou délaisse un format de coopération (bilatéral, minilatéral ou multilatéral) en fonction du rendement industriel immédiat, de la réciprocité technologique et du retour sur investissement garanti pour ses acteurs nationaux. Cette politique se détache d'une simple diplomatie transactionnelle, car elle mobilise simultanément plusieurs échelons institutionnels pour répondre à des objectifs ciblés. Elle se distingue également des concepts classiques de la théorie des relations internationales. D'une part, le *balancing* traditionnel implique un alignement structurel au sein d'un bloc sécuritaire, là où le flexilatéralisme préserve une liberté constante d'arbitrage. D'autre part, si le *hedging* constitue, selon la [littérature académique](#), une stratégie active et multidimensionnelle de diversification visant à se prémunir contre l'incertitude géopolitique et le risque d'abandon, le flexilatéralisme sélectif répond à une logique différente. Il ne cherche pas tant à gérer une menace sécuritaire ou un dilemme d'alignement qu'à maximiser de manière proactive le rendement industriel, technologique et diplomatique national. Enfin, le minilatéralisme ne constitue pas une posture politique autonome, mais s'inscrit comme un levier opérationnel parmi d'autres.

## Les fondements de la matrice nationale, le *Sistema Paese*

Selon le ministère des Affaires étrangères italien, le [Sistema Paese](#) (« système pays ») désigne l'action coordonnée et intégrée de l'ensemble des acteurs publics et privés nationaux pour [promouvoir les intérêts](#) stratégiques, économiques et technologiques de l'Italie à l'étranger.

Structurante au point de disposer d'une Direction générale dédiée à la chancellerie, cette notion repose sur trois piliers : une « promotion intégrée » alignant l'État, les géants industriels (Leonardo, Fincantieri), les petites et moyennes entreprises (PME) et les universités ; une « diplomatie pour la croissance » faisant de la Défense un co-architecte commercial ; et l'alignement des pôles d'innovation territoriaux au service de la souveraineté nationale. Transposé au secteur de la défense, le *Sistema Paese* constitue la matrice du flexilatéralisme italien. Par l'entremise du Secrétariat général de la défense et Direction nationale de

l'armement (SGD/DNA), l'État italien met les achats militaires et la diplomatie au service de la compétitivité de sa BITD, élevant ainsi l'outil industriel au rang de vecteur d'influence géopolitique.

Loin d'être un monopsonne passif, le SGD/DNA agit comme le co-architecte de la souveraineté technologique italienne. La spécificité institutionnelle de Rome réside dans le cumul des fonctions au sein d'une autorité unique, à la fois secrétaire général de la Défense et directeur national des armements. Là où la France sépare le commandement opérationnel, l'administration générale et la maîtrise d'ouvrage industrielle (confiée à la Direction générale des armements – DGA), la structure italienne fusionne au plus haut niveau la planification stratégique budgétaire et le pilotage de la politique industrielle. Ce lien organique au cœur du SGD/DNA permet de co-élaborer des trajectoires capacitaires de long terme en symbiose étroite avec les industriels nationaux.

Cette gouvernance doit toutefois composer avec une société italienne attachée à l'héritage de l'article 11 de la Constitution de 1948 (« [l'Italie répudie la guerre](#) »), qui a longtemps confiné l'armée à la figure du « [soldat de la paix](#) » et conduit à des déploiements [délibérément sous-équipés](#) (Force intérimaire des Nations unies au Liban, Afghanistan) ainsi qu'à des [règles d'engagement restrictives pour ménager l'opinion publique](#).

L'héritage pacifiste de l'Italie ne se limite pas aux débats d'idées. Il influence directement les capacités industrielles du pays à travers des jeux d'oppositions marquées. Les partis hostiles au réarmement disposent de leviers concrets pour freiner la production. Cela s'est matérialisé par des [suspensions](#) d'exportations d'armements vers l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis initiées en 2019 puis formalisées par l'annulation de licences en janvier 2021, avant que ces restrictions ne soient finalement [levées en 2023](#). [L'exemple de la Sardaigne](#) est également révélateur : une filiale du groupe Rheinmetall a ouvert en février 2026 de nouvelles lignes de production. Après des années de blocages menés par le conseil régional de Sardaigne (Mouvement 5 Étoiles) et des collectifs pacifistes, l'expansion de l'usine de munitions RWM Italia est [enfin autorisée](#), rendant pleinement opérationnelle une ligne de production de 50 millions d'euros restée inactive malgré l'urgence des besoins européens.

Toutefois, ce sentiment antimilitariste n'a pas été uniforme et a connu des inflexions majeures face aux crises internationales. L'électrochoc du conflit irakien en 2003 – marqué par le drame de Nassiriya et la mort de Fabrizio Quattrocchi (avril 2004) lançant à ses bourreaux « *Vi faccio vedere come muore un italiano* » (« Je vais vous montrer comment meurt un Italien ») – a en effet amorcé un glissement des consciences vers une plus grande acceptabilité de la chose militaire. C'est précisément pour accompagner cette mutation sociétale tout en désamorçant l'opposition politique que l'État a dû pérenniser un compromis pragmatique fondé sur la doctrine du [dual-use](#).

Intégrée au *Sistema Paese*, cette doctrine permet de légitimer des investissements sous couvert de [secours civil](#), à l'image du porte-aéronefs [Trieste](#), en partie financé pour la gestion des catastrophes naturelles tout en offrant un outil de projection militaire. [D'autres exemples](#) sont significatifs et ne se limitent pas à un glissement de financement ; [le cas des flottes d'hélicoptères](#) civils et militaires illustre la portée structurante de cette politique : économie d'échelle, interopérabilité, soutenabilité économique des filières de production...

Ce pragmatisme s'est aussi structuré sur le plan législatif : la loi [145/2016](#) a rationalisé le cadre des missions internationales, tandis que la loi 244/2012 ([Di Paola](#)) a acté la déflation des effectifs au profit de la Recherche et Développement (R&D) et des équipements. Rome a ainsi réussi à associer discours humanitaire, lisibilité budgétaire et montée en gamme technologique, transformant une contrainte sociétale et budgétaire en levier de développement industriel.

L'Italie joue le jeu de la coopération structurée permanente. Elle conclut aussi des accords bilatéraux stratégiques, et est partie prenante de projets spécifiques comme celui des frégates européennes multi-missions (FREMM). La Péninsule déploie en outre des coopérations dans le pourtour méditerranéen, en les structurant dans une vision d'ensemble, [le plan Mattei](#), une stratégie de politique étrangère portée par le gouvernement italien pour renforcer les partenariats énergétiques, industriels et commerciaux avec l'Afrique, en ciblant prioritairement des États clés du bassin méditerranéen et subsaharien (tels que l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Mozambique, la République du Congo, l'Éthiopie ou le Kenya) .

## **L'Europe comme multiplicateur et bouclier**

Pour la DNA, la diplomatie d'armement repose avant tout sur un partenariat avec le tissu industriel national. L'Italie appréhende les nouveaux instruments de l'Union européenne – Fonds européen de défense (FED), [EDIRPA](#) – non pas comme des contraintes d'intégration, mais comme un véritable socle de co-financement.

Loin de subir la Coopération structurée permanente ([PESCO](#)) et les financements communautaires comme un carcan, la DNA les instrumentalise comme un incubateur technologique. Rome s'impose ainsi parmi les acteurs les plus moteurs de la PESCO en positionnant ses industriels au cœur de consortiums éligibles sur des projets souverains où le ticket d'entrée financier est prohibitif, à l'image de [l'interception hypersonique](#).

L'Italie mobilise de concert la diplomatie d'État, les grands groupes et le réseau de PME. La Péninsule utilise le cadre européen pour muscler sa BITD, tout en posant la [réciprocité](#) industrielle comme condition sine qua non de son engagement. Au-delà de la gouvernance politique, l'efficacité du *Sistema Paese* repose sur un mécanisme de coordination tripartite entre le gouvernement, les forces armées et un appareil productif profondément restructuré.

Historiquement caractérisé par des « districts industriels » territoriaux à logique de spécialisation sectorielle et d'intégration horizontale (comme le district mécanique de Brescia ou la [construction navale](#) en Ligurie), le réseau des PME italiennes a opéré [une mutation stratégique majeure](#). Sous la double contrainte de la compétition internationale et de la complexité des systèmes d'armement modernes, le modèle traditionnel a cédé la place à des clusters d'innovation transversaux et multi-domaines.

Des écosystèmes émergents comme le Milano Innovation District ([MIND](#)) ou le [Kilometro Rosso](#) de Bergame illustrent ce changement de paradigme : les frontières étanches entre recherche académique, R&D civile et applications militaires s'y effacent au profit d'une fertilisation croisée fondée sur l'*open innovation* et le *dual-use*. Dans cette nouvelle architecture, les grands champions nationaux sous contrôle public – au premier rang desquels Leonardo et Fincantieri – n'agissent plus comme de simples donneurs d'ordre verticaux, mais comme des locomotives technologiques et des intégrateurs de systèmes. Ces géants irriguent le tissu de PME sous-traitantes, leur garantissant un accès aux financements tout en adossant leur savoir-faire de précision aux standards de la numérisation, du cyber et de l'intelligence artificielle. En orchestrant cette convergence entre la réactivité des PME, l'expertise des laboratoires universitaires et la puissance financière des grands groupes, l'État italien parvient à pallier son déficit relatif de grandes entreprises pour ériger des niches technologiques souveraines et compétitives.

Le défi majeur demeure toutefois la masse critique. L'excellence de ces entreprises ne protège pas les composantes de l'écosystème italien des rachats hostiles ou d'une marginalisation si les standards sont décidés par d'autres. En 2022, le Comité parlementaire pour la sécurité de la République ([COPASIR](#)) a souligné la nécessité de plus de contrôle et a édicté les bases d'une doctrine de sécurité économique. Son rapport souligne que la crise sanitaire a fortement fragilisé l'économie italienne et provoqué une dépréciation de ses actifs industriels stratégiques, exposant le pays à des tentatives de rachat prédatrices par des acteurs étrangers. Cette vulnérabilité touche en particulier un tissu de PME innovantes exerçant dans des secteurs de pointe clés tels que l'intelligence artificielle, la robotique, la défense ou les biotechnologies. L'Italie s'appuie sur le mécanisme du « [Golden Power](#) ». Ce dispositif juridique attribue au gouvernement un droit de veto ou la possibilité d'imposer des conditions strictes lors d'opérations touchant des entreprises jugées stratégiques. Afin d'endiguer la menace, le cadre légal a été renforcé à travers les décrets de 2020 et 2021, élargissant ainsi le [périmètre de protection](#) et renforçant le rôle des services de renseignement. Malgré cette extension du « Golden Power », le COPASIR alerte sur le fait que le risque d'ingérence étrangère demeure très élevé au sein du tissu économique italien. Les PME et les jeunes pousses manquent d'outils de surveillance et restent largement sous les radars. L'illustration la plus marquante reste le rachat discret de 75 % d'Alpi Aviation (drones militaires) par des entités étatiques chinoises, révélé *a posteriori* par la Garde des finances.

L'intervention de Rome via le « Golden Power » en 2017 pour restreindre l'acquisition de l'entreprise romaine [Next Ingegneria dei Sistemi](#) – spécialisée dans les logiciels critiques – par le groupe français Altran (devenu Capgemini Engineering) illustre une volonté de protection, même face à un allié. Elle sera finalement rachetée par le groupe italien Defence Tech Holding pour rester sous pavillon national. Mais cette démarche se heurte parfois à des difficultés opérationnelles : ainsi, l'entreprise toscane [Ingegneria dei Sistemi](#) (IDS), spécialisée dans les systèmes radars, a dû mobiliser des procédures de rachat complexes pour surmonter ses difficultés financières, avant que l'État n'orchestre finalement sa reprise par le géant public Fincantieri.

Désormais, l'Italie ne se contente plus de faire blocage ; elle impose également des prescriptions sur la propriété des brevets et le maintien des emplois qualifiés sur son territoire. Cette souveraineté industrielle s'appuie enfin sur le développement d'un capital humain. Par l'entremise de partenariats entre le ministère de la Défense, les grands industriels nationaux et les centres de recherche universitaires, l'Italie investit dans la formation d'une élite technico-opérationnelle. L'intégration de [programmes de leadership](#) stratégique au sein de consortiums majeurs comme MBDA Italie illustre cette dynamique. Ces parcours visent à doter la nouvelle génération de cadres de la défense d'une double compétence, à la fois industrielle et diplomatique. Cette culture stratégique partagée est précisément ce qui permet aux négociateurs italiens de défendre le principe de [l'equal footing](#) et de naviguer avec agilité dans les négociations complexes.

Cette réussite ne découle pas d'un dirigisme d'État, mais d'une convergence pragmatique entre le secteur public et l'écosystème privé. Les alternances gouvernementales n'altèrent pas la trajectoire de ces clusters d'innovation régionaux, qui bénéficient d'une autonomie institutionnelle et d'une vision industrielle de long terme.

L'exigence italienne de ne plus être un partenaire de « seconde classe » dans les programmes européens est néanmoins parfois perçue comme un repli nationaliste. Pourtant, parfois accusée d'instabilité, la Péninsule suit une trajectoire constante. Ses crises politiques sont tempérées par une solide [culture de gouvernement technique](#), capable de maintenir le cap par-delà les alternances. Rome déploie une vision, « [réactivation consciente d'un héritage stratégique profond](#) », faisant de l'Italie, paradoxalement, l'un des acteurs les plus prévisibles de la zone euro.

## Souveraineté et pragmatisme : le volet sélectif

Les étiquettes politiques « [extrême droite](#) » ou « [néo/postfasciste](#) » peuvent toujours être brandies avec le soupçon d'une normalisation de façade pour continuer de bénéficier du plan de relance européen très favorable à l'Italie. Néanmoins, il est difficile de nier que l'État italien maintient une ligne de conduite rationnelle et constante. Giorgia Meloni [défend l'usage de fonds européens](#) pour renforcer la défense du continent, inscrivant ainsi l'Italie dans un positionnement qui dépasse les clivages partisans.

Si l'accession au pouvoir de Giorgia Meloni en 2022 marque une rupture sur le plan politique intérieur, elle s'inscrit, sur le terrain des armements et des grandes orientations stratégiques, dans la continuité des priorités de l'ère Draghi. Malgré les craintes d'une rupture postfasciste ou souverainiste, « [les éléments de continuité avec le gouvernement Draghi sont bien plus importants que ceux de discontinuité](#) ». Cette ligne transversale, guidée par la défense des intérêts du *Sistema Paese*, repose sur le même diptyque : [un atlantisme de responsabilité et un européisme de projet](#). En se positionnant comme une alliée fiable de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Rome capte l'attention de Washington, Giorgia Meloni ayant même pu se positionner comme une courroie de transmission privilégiée avec les cercles républicains américains (« [Trump whisperer](#) »). Parallèlement, l'Italie actionne l'Europe de la défense comme un multiplicateur de puissance : un levier de co-financement pour ses innovations technologiques les plus coûteuses et un bouclier diplomatique permettant d'imposer ses standards industriels en Méditerranée. La nomination de Guido Crosetto au ministère de la Défense incarne parfaitement ce pragmatisme. Ancien président de la Fédération des industries italiennes pour l'aérospatiale, la défense et la sécurité (AIAD), ce cofondateur de Fratelli d'Italia personifie la symbiose entre l'appareil d'État et le secteur productif, garantissant une conduite des affaires stratégiques directement alignée sur les impératifs de la BITD nationale.

Historiquement cantonnée à compenser les limites industrielles par des achats en coopération, la DNA pilote désormais un tournant décomplexé où l'Italie revendique un rôle d'égalité dans les grands programmes internationaux. Il serait cependant erroné de voir dans ce discours une simple émanation du nationalisme de droite. Cette stratégie de reprise en main des secteurs stratégiques, comme en témoigne la gestion des lanceurs [VEGA](#) dans le domaine spatial, a été initiée dès l'ère Draghi (2021) et non sous le seul gouvernement Meloni. Cette politique doit être comprise comme une stratégie industrielle à l'échelle de la nation, ancrée dans une continuité historique et guidée par un pragmatisme économique plutôt que par une réaction idéologique radicale. Ainsi, Rome reste atlantiste, en 2023 elle œuvre pour l'intégration de l'administrateur délégué de Leonardo, Roberto Cingolani, à la direction du Nato Innovation Fund. C'est un signal de la volonté de l'Italie de s'imposer dans le « [groupe de tête](#) » des puissances pilotant les technologies de rupture de l'Alliance. L'Italie sait aussi passer du bilatéral (exemple du [traité du Quirinal](#) avec la France) au multilatéral (PESCO) ou à une projection plus large (Plan Mattei, Global Combat Air Programme) sans que ce soit une contradiction.

L'Italie fait preuve de pragmatisme, particulièrement lorsqu'elle estime ne pas être traitée sur un pied d'égalité. Sa gestion du projet d'avion de chasse de sixième génération, mené avec le Royaume-Uni et le Japon- en est l'illustration parfaite. Rome n'hésite pas à dénoncer les [déséquilibres de partage technologique](#) avec Londres, tout en faisant campagne pour l'intégration de l'Arabie saoudite au programme. Au-delà de l'apport financier de Riyad, désireux d'accélérer sa propre montée en gamme technologique, cet effet d'annonce sert la politique méditerranéenne italienne autour du Plan Mattei.

L'ancrage hors du cadre européen par l'Italie ne relève pas d'un opportunisme indifférencié, mais s'organise selon des intérêts stratégiques et industriels. Hors du cadre strictement européen, la diplomatie de défense italienne ne se réduit pas à un simple pragmatisme marchand, mais s'articule selon trois cercles d'action distincts. Au premier rang figure l'ancrage structurant dans le réseau transatlantique : en abritant à Cameri (Piémont) la seule ligne d'assemblage finale (FACO) du F-35 en Europe, l'Italie s'impose comme le partenaire industriel incontournable du programme phare américain. À cet alignement majeur s'ajoute un pragmatisme d'exportation hors UE, axé sur le développement de marchés pour sa BITD – de la fourniture d'avions

d'entraînement M-346 à Israël au co-développement de l'hélicoptère T129 avec la Turquie. Enfin, Rome instrumentalise des coopérations ciblées dans le domaine du renseignement et du *dual-use*, en valorisant à l'international des compétences souveraines reconnues, comme en matière de [lawful intercept](#). Le « flexilatéralisme sélectif » n'est pas un désordre d'opportunités, mais une stratégie hiérarchisée. La DNA s'assure que chaque partenariat garantit une réciprocité technologique et un retour industriel symétrique.

Cette flexibilité sélective trouve son illustration la plus révélatrice dans l'arbitrage récent sur le renouvellement de la cavalerie blindée italienne. Après l'échec des négociations entre [KNDS](#) et Leonardo – motivé par le refus de KNDS d'accorder le retour industriel exigé par la DNA –, Rome a opéré un pivot bilatéral qui s'est matérialisé par la création d'une joint-venture à parts égales entre [Leonardo et Rheinmetall](#) garantissant qu'au moins 50 % de la valeur industrielle soit produite en Italie.

C'est au cœur de la relation avec la France que s'observe la concrétisation la plus conflictuelle de ce « flexilatéralisme » sélectif. La coopération bilatérale a donné naissance à des succès opérationnels majeurs. Le Sol-Air Moyenne Portée/Terrestre (SAMP/T) illustre une coopération de défense réussie. Pilotée par l'OCCar, la gouvernance s'appuie sur un partage industriel équilibré entre le radar Thales, le missile MBDA France et l'intégration par MBDA Italie, évitant ainsi le morcellement.

Dès que la répartition de la charge industrielle semble menacer un champion national, le pragmatisme redevient solitaire et l'absence de vision politique commune aboutit à des blocages. Ce fut le cas avec le projet [Poseidon](#) (2019) où Naval Group et Fincantieri s'associent à travers la joint-venture [Naviris](#). Le partage des coûts de développement de frégates via une plateforme commune est un succès, mais la volonté de créer un véritable « [Airbus des mers](#) » s'est heurtée au refus de chaque nation de céder la maîtrise souveraine du « cerveau » de ses navires – opposant l'écosystème Fincantieri-Leonardo (radars Kronos, artillerie et « combattique » italienne) à la symbiose Naval Group-Thales (sonars et radars Sea Fire français) pour protéger leurs filières nationales de capteurs et de systèmes de combat. Naviris a dû recentrer ses ambitions sur de la R&D ciblée et la gestion de contrats précis, tels que la modernisation à mi-vie des frégates de classe [Horizon](#).

Ces divergences sur les systèmes d'armement ou de radars – combinées à une compétition commerciale à l'export, comme la vente par l'Italie de deux frégates FREMM à l'Égypte en 2020 – illustrent un retour pragmatique dès que le retour industriel ou stratégique direct est en jeu.

Pour contourner le risque d'un duopole asymétrique avec Paris, Rome recourt en parallèle au multilatéralisme élargi. Dans le cadre de la PESCO, le projet de [corvette](#) de patrouille européenne (EPC/NOPE) réunit l'Italie, la France, l'Espagne (Navantia) et la Grèce. Cette ouverture permet à l'Italie d'imposer un [standard de flotte](#) en Méditerranée financé par le FED tout en diluant le face-à-face franco-italien. Dans ce schéma, le flexilatéralisme italien sert de catalyseur pragmatique là où le multilatéralisme à 27 pâtit de sa lourdeur institutionnelle.

Toutefois, ce modèle présente un coût diplomatique : en recevant [des fonds européens de R&D](#) tout en captant simultanément des [contrats d'exportation concurrents](#), Rome risque d'être perçue comme un partenaire purement opportuniste au sein d'une coopération « [à géométrie variable](#) », réduisant sa capacité d'influence sur les grandes orientations communautaires.

\*

\*      \*

## Entre stabilité stratégique et risque transactionnel

L'impact de ce « flexilatéralisme sélectif » sur l'intégration européenne ne saurait se réduire à une grille de lecture manichéenne. Dans la pratique, la posture italienne oscille entre dynamique d'entraînement (*spillover*) et risque de fragmentation capacitaire pour l'Union européenne.

D'un côté, la coopération bilatérale ou minilatérale pilotée par Rome peut agir comme un amorçage bénéfique pour l'ensemble du continent. D'un autre côté, lorsque la logique de retour industriel immédiat prévaut, ce pragmatisme génère des doublons capacitaires et une compétition d'exportation dommageable. L'engagement de Rome dans le programme d'avion de combat de sixième génération avec le Royaume-Uni et le Japon, tout comme la création de la joint-venture Leonardo-Rheinmetall face à KNDS, matérialise la fracture de la BITD européenne en blocs industriels concurrents. En privilégiant une répartition de la charge industrielle stricte et étanche avec des partenaires extra-européens ou bilatéraux, l'Italie participe à la multiplication d'initiatives isolées ([stand-alone elements](#)). Cette concurrence commerciale accrue sur les marchés tiers – de la Méditerranée au Moyen-Orient – risque à terme de diluer l'efficacité budgétaire globale de l'UE et de pérenniser des dépendances stratégiques croisées envers des technologies extérieures.

Crédits photo : [Proteggereeservire](#)



**Arnaud Strina** est docteur en études italiennes et chercheur associé au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (Nice). Ses travaux portent sur l'Italie contemporaine et ses mutations. Parallèlement à ses fonctions d'officier de sapeurs-pompiers professionnels, il intervient comme chargé d'enseignement pour les Masters langues et affaires internationales (relations franco-italiennes).

Arnaud Strina, « Du "flexilatéralisme sélectif" au "Sistema Paese" : comment l'industrie façonne la politique de défense italienne », *Le Rubicon*, vol. 6, 30 septembre 2026 [<https://lerubicon.org/du-flexilateralisme-selectif-au-sistema-paese-comment-lindustrie-faconne-la-politique-de-defense-italienne/>].